



## **FICHE DE GARDERIE Ecole de Baladou 2021/2022**

► En raison du nombre d'enfants à encadrer, la garderie scolaire est réservée aux enfants domiciliés à Baladou, scolarisés à Baladou ou dans une autre commune du RPI et partant/arrivant en bus scolaire afin :  
- d'attendre que les parents les récupèrent à la garderie  
- ou que le retour à domicile soit effectué par la navette communale.

► Il est rappelé que la garderie à fréquenter est celle du lieu de domicile de la famille. Les enfants habitants Cuzance et Martel doivent prendre le bus scolaire reliant les écoles.

► Une tolérance de 15min est admise pour les enfants domiciliés dans une autre commune et scolarisés à Baladou : arrivée/départ par transport personnel familial.

Ainsi les parents domiciliés hors de Baladou pourront déposer leur enfant à Baladou à partir de 8h30 le matin (entrée en classe 8h45) et les récupérer au plus tard à 16h30 (sortie de classe 16h15).

► Pour les enfants suivants les cours APC, dont la fin de cours est à 16h45, et ne pouvant bénéficier d'un transport scolaire vers la garderie du lieu de domicile (en raison du départ à 16h15 du bus), l'enfant pourra bénéficier de la garderie jusqu'à 18h30 à titre dérogatoire.

► Le temps de pause méridienne (repas et récréation avant retour en classe) est réservé aux enfants scolarisés à Baladou, mangeant à la cantine, et présents dans l'enceinte de l'école de 11h45 à 13h15.

Pour les enfants domiciliés à Baladou, merci de veiller au respect des horaires  
pour rappel la garderie est ouverte de 7h30 à 8h45 et 16h15 à 18h30.

### **Ce service est gratuit**

#### **Enfant**

Nom.....Prénom.....  
Date de naissance.....Lieu.....  
Ecole de scolarisation.....Classe.....

#### **Plage horaire de garderie souhaitée (en respect des conditions sus mentionnées)**

Matin (avant entrée en classe et/ou avant ou après les navettes de transport scolaire)  
 Soir (après sortie de classe et/ou avant ou après les navettes de transport scolaire)  
 Midi (temps de cantine et garderie avant retour en classe – si scolarisation à Baladou)  
(ce temps de garderie n'est admis que pour les enfants mangeant à la cantine)

#### **Mère**

Nom .....Prénom.....  
Adresse.....Commune.....  
T°.....T°.....  
mail .....

#### **Père**

Nom .....Prénom.....  
Adresse.....Commune.....  
T°.....T°.....  
mail .....

**Autre représentant légal : exemple assistant familial**

Nom .....Prénom .....  
Adresse.....Commune.....  
T°.....T°.....  
mail .....

**Informations diverses** (allergies, problèmes de santé ect)

.....  
.....  
.....

**Autres personnes à contacter en cas d'urgence**

Nom .....Prénom .....  
Lien relationnel.....Commune.....  
T°.....T°.....

Nom .....Prénom .....  
Lien relationnel.....Commune.....  
T°.....T°.....

Nom .....Prénom .....  
Lien relationnel.....Commune.....  
T°.....T°.....

Nom .....Prénom .....  
Lien relationnel.....Commune.....  
T°.....T°.....

Je soussigné.....

Je soussignée .....

- Avons pris connaissance des conditions d'usage de ce service
- Avons pris connaissance du règlement de garderie, et nous engageons à le respecter personnellement et le faire respecter par notre enfant,
- Autorisons les services municipaux encadrant notre enfant à faire soigner et pratiquer les interventions d'urgence par le médecin consulté ou les services de secours compétents,
- et nous engageons à prévenir la mairie pour toute modification (adresse, situation, allergies etc.)

A  
Le / /  
Le Père

A  
Le / /  
La Mère

A  
Le / /  
Autre responsable